

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée Dominique Tremblay directrice générale et greffière trésorière de la susdite municipalité,

QUE LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 15 DÉCEMBRE DERNIER A ÉTÉ ADOPTÉ LE CALENDRIER DES SÉANCES 2023

QUE le calendrier ci-après, a été adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2023, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 19h00 :

- |                |               |
|----------------|---------------|
| * 9 janvier    | * 13 février  |
| * 13 mars      | * 11 avril    |
| * 8 mai        | * 12 juin     |
| * 10 juillet   | * 21 août     |
| * 11 septembre | * 10 octobre  |
| * 13 novembre  | * 11 décembre |

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale greffière trésorière, conformément à la Loi qui régit la municipalité.

Donné a Cloridorme ce 4 janvier 2023

Signé : 

Directrice-générale & Greffière